

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉES

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La société Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, M Ilyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit).

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

<u>Actifs</u>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	AC01	710 983	676 278
Moins : Amortissements	AC02	-460 477	-329 145
Immobilisations corporelles	AC03	30 531 335	29 106 574
Moins : Amortissements	AC04	-13 725 146	-12 319 179
Immobilisation financières	AC05	289 224	186 764
Moins : Provisions	AC06	0	0
Titres mis en équivalence		158 674	0
Total des actifs immobilisés		17 504 593	17 321 292
Impôts différés actifs AID		183 780	26 818
Autres actifs non courants	AC07	309 527	296 561
Total des actifs non courants		17 997 900	17 644 671
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	AC08	13 732 175	14 023 125
Moins : Provisions	AC09	-31 227	-165 362
Clients et comptes rattachés	AC10	13 138 724	8 472 289
Moins : Provisions	AC11	-1 058 753	-1 074 753
Autres actifs courants	AC12	3 774 913	3 897 432
Moins : Provisions	AC13	-297 218	-111 350
Liquidités et équivalents de liquidités	AC14	8 184 517	5 648 201
Total des actifs courants		37 443 131	30 689 582
<u>Total des actifs</u>		55 441 031	48 334 253

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP01	14 662 164	14 662 164
Modifications comptables	CP02	52 449	52 449
Réserves consolidés (part du groupe)	CP03	5 240 909	5 685 482
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	CP04	635 036	101 621
Capitaux propres part du groupe		20 590 558	20 501 716
Part des minoritaires dans les capitaux propres	CP05	2 118 195	9 899
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	CP06	13 584	1 699
Total des capitaux propres		22 722 337	20 513 314
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées	P01	4 481 333	6 712 422
Provisions	P02	17 330	81 500
Total des passifs non courants		4 498 663	6 793 922
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P03	10 624 841	5 272 370
Autres passifs courants	P04	2 543 992	1 922 514
Autres passifs financiers	P05	13 375 359	12 567 619
Concours bancaires	P05	1 675 839	1 264 514
Total des passifs courants		28 220 031	21 027 017
Total des passifs		32 718 694	27 820 939
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		55 441 031	48 334 253

*Etat de résultat consolidé
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	R01	39 085 209	33 222 750
Autres produits d'exploitation	R02	133 306	134 066
Total des produits d'exploitation		39 218 515	33 356 816
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	R03	-715 776	278 974
Achats consommés	R04	23 608 121	18 880 317
Charges de personnel	R05	2 953 381	2 981 992
Dotations aux amortissements et aux provisions	R06	2 387 731	2 159 812
Autres charges d'exploitation	R07	7 880 071	7 128 562
Total des charges d'exploitation		-36 113 528	-31 429 657
<u>Résultat d'exploitation</u>		3 104 987	1 927 159
Charges financières nettes	R08	-2 543 849	-2 493 110
Produits des placements		0	825 000
Autres gains ordinaires		396 121	171 273
Autres pertes ordinaires		-130 921	-253 304
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>	-	826 338	177 018
Impôts sur les sociétés exigibles		-143 374	-77 788
Impôts sur les bénéfices différés		12 293	4 090
<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	-	695 257	103 320
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-46 637	0
Intérêts minoritaires		13 584	1 699
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		635 036	101 621

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2024	31/12/2023
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net part du groupe :</i>		606 176	101 621
<i>Part des intérêts minoritaires :</i>		13 584	1 699
<i>Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i>			
<i>Ajustements pour :</i>			
* Amortissement et provisions		2 387 731	2 159 812
* Autres produits d'exploitation		-16 000	0
* Variations des :			
- Stocks		290 950	2 116 595
- Clients		-4 666 435	-1 904 182
- Autres actifs courants & Placements		122 519	-670 041
- Fournisseurs et autres dettes		5 973 947	275 429
-Autres actifs non courants		-175 345	-382 724
- AID		-156 962	233 262
* Plus-value de cession		-324 113	-11 500
* Modifications comptables		0	52 449
* Encaissement sur cession titres de placements		-800 000	0
* QP subvention d'investissement		-117 306	-131 654
*Ajustement variation comptes subvention à recevoir (v)		0	415 578
* Créances sur cession d'immobilisations		435 452	0
* Intérêts courus		-9 931	6 508
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		0	-425 698
*Ajustement au titre des titres mises en équivalence		641 326	0
* Ajustement au titre des frs immobilisations		0	323 235
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		0	141 151
* Ajustement au titre des traitements de consolidation		6 571	0
*Ajustement variation provision pour risque et charges présentée au niveau des APC		-7 359	0
*Ajustement variation comptes CCA Office Store		-800 000	0
* Ajustement augmentation du capital par conversion des dettes frs		1 700 000	0
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		5 104 805	2 301 539
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		-1 899 804	-2 136 877
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		0	11 500
Encaissement / acquisition d'imob financières		802 000	1 525 000
Décaissement / acquisition d'imob financières		-104 460	-72 623
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		- 1 202 264	-673 000
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissement provenant des emprunts		0	2 000 000
Remboursement d'emprunts		- 1 777 548	-1 325 819
Encaissement compte courant associés		0	300 000
Décaissement provenant des CCA		0	-441 151
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		-1777 548	533 030
<i>Variation de trésorerie</i>		2 124 993	2 161 568

Trésorerie au début de l'exercice	4 383 687	2 222 119
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	6 508 679	4 383 687

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31/12/2024

I. Présentation du Groupe :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « Office Plast SA » : C'est la société consolidante.
- « Office Distribution SA » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale.
- « Office Store SA » : l'entreprise associée entrant dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence.

- **La société « Office Plast SA » : Société mère : « M » :**

La société « Office Plast SA » est une société anonyme de droit tunisien, constituée courant le mois de février 2006 avec un capital social de 14 662 164 dinars. La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- **La société « Office Distribution SA » : F1 :**

La société « Office Distribution SA » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars. En 2022 le capital de la société a été réduit à 300 000 Dinars. Durant l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2024, a décidé de transformer la forme de la société en une société anonyme et d'augmenter le capital social de la société à 4 110 000 dinars. Ainsi la structure du capital se présente comme suit :

	Capital avant augmentation			Capital après augmentation		
	Nombre d'action	En valeur	En %	Nombre d'action	En valeur	En %
Société Office Plast SA	28 000	280 000	93,333%	198 000	1 980 000	48.2%
Mr Yassine ABID	1 950	19 500	6,500%	1 950	19 500	0.5%
Mr Said Ben Aïssa	10	100	0,033%	10	100	0.0%
Mr Wissem GUERMEZI	10	100	0,033%	10 510	105 100	2.6%
VYLUS	10	100	0,033%	10	100	0.0%
Mr Anis BELHAJ	10	100	0,033%	510	5 100	0.1%
Maxula capital	10	100	0,033%	10	100	0.002%
FCPR Capital retournement	0	0	0,000%	100 000	1 100 000	26.8%
FCPR Maxula retournement	0	0	0,000%	90 000	900 000	21.9%
Totaux	30 000	300 000	100%	411 000	4 110 000	100%

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,
- La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut.

• **La société « Office Store SA » : Entreprise Associée :**

La société « Office Store SA » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. Durant l'exercice 2024, l'assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2024, a décidé de transformer la forme de la société en une société anonyme, et d'augmenter le capital social de la société à 4 410 000 dinars.

Ainsi la structure du capital se présente comme suit :

	Capital avant augmentation			Capital après augmentation		
	Nombre d'action	En valeur	En %	Nombre d'action	En valeur	En %
Société Office Plast SA	37 000	370 000	37%	117 000	1 170 000	27%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%	14 460	144 600	3%
Blue First Investissement	49 000	490 000	49%	49 000	490 000	11%
Mr Wissem GUERMEZI	0	0	0%	510	5 100	0%
VYLUS	0	0	0%	10 010	100 100	2%
Mr Anis BELHAJ	0	0	0%	10 010	100 100	2%
Maxula capital	0	0	0%	10	100	0%
FCPR Capital retournement	0	0	0%	120 000	1 200 000	27%
FCPR Maxula retournement	0	0	0%	90 000	900 000	20%
FCPR Maxula jasmin PMN	0	0	0%	30 000	300 000	7%
Totaux	100 000	1 000 000	100%	441 000	4 410 000	100%

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **Office Plast SA** », la filiale : « **Office Distribution SA** » et la société associée « **Office Store SA** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **Office Plast SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

3. Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	« <i>Office Plast SA</i> »	<i>TUNISIE</i>	La fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matière plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement					
Intégrée globalement	« <i>Office Distribution SA</i> »	<i>TUNISIE</i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	93.333%	48.2%
Société mise en équivalence					
Mise en équivalence	« <i>Office Store SA</i> »	<i>TUNISE</i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	27.00%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « Office Plast SA » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « Office Plast SA ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle ou il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « Office Plast SA » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte du résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé

- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Modifications comptables

Au cours de l'exercice 2023, il a été procédé au niveau de la société mère « Office Plast SA » à la prise en compte :

- D'une subvention d'investissement d'un montant de 415 578 Dinars dont la décision d'octroi a été obtenue en 2019 ainsi qu'une quote de part d'amortissements y relatif pour un montant de 176 268 Dinars.
- D'une dette fiscale de 106 191 Dinars se rapportant à la correction de la charge d'impôt sur le bénéfice de l'exercice 2018.

V. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 250 506 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Site web	19 401	19 401
Logo	481	481
Logiciels informatiques	419 997	395 294
Concessions, Marques et Brevets	271 104	261 102
Total Brut	710 983	676 278
Amortissements	-460 477	-329 145
Total Net	250 506	347 133

AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 16 806 189 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Terrains	1 228 754	1 220 265
Constructions	4 371 996	4 371 996
Matériel industriel	12 707 077	13 270 898
Outillage industriel	461 472	384 961
Matériel de transport	47 227	16 452
Equipement de bureau	350 367	332 770
Matériel informatique	380 386	354 640
Installations générales, agencements divers	4 323 030	4 103 001
Immobilisations à statut juridique particulier	1 765 040	1 430 772
Immobilisations en cours	4 895 986	3 620 819
Total Brut	30 531 335	29 106 574
Amortissements	-13 725 146	-12 319 179
Total Net	16 806 189	16 787 395

AC05 & AC06 : Immobilisations financières

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 289 224 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Titres de participations	148 120	43 000
Dépôts et caution versés	141 104	143 764
Total Brut	289 224	186 764
Provisions	-0	-0
Total Net	289 224	186 764

AC07 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 309 527 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Frais préliminaires	112 930	21 000
Charges à répartir	196 597	275 561
Total Net	309 527	296 561

AC08&AC09 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 13 700 948 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières	3 186 625	3 911 052
Matériaux sur chantier	634 307	511 098
Produits en cours	4 015 464	5 065 090
Produits finis	4 321 446	3 646 513
Marchandises	1 574 333	889 372
Total Brut	13 732 175	14 023 125
Provisions	-31 227	-165 362
Total Net	13 700 948	13 857 763

AC10 & AC11 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 12 079 971 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Clients collectif	9 204 665	6 649 826
Clients effets à recevoir	2 875 306	747 710
Clients douteux ou litigieux	1 058 753	1 074 753
Total Brut	13 138 724	8 472 289
Provisions	-1 058 753	-1 074 753
Total Net	12 079 971	7 397 536

AC12& AC13 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 477 695 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs débiteurs	248 096	83 066
Personnel avances et prêts	189 924	109 163
Etat débiteur	2 601 772	1 525 492
Etat Douane débiteur	145 513	0
Débiteurs divers	32 340	10 860
Parties liées	42 191	857 917
Créances sur cession des actions	0	800 000
Etat subvention à recevoir	415 578	415 578
Compte d'attente	25	25
Charges constatées d'avance	99 474	95 331
Total Brut	3 774 913	3 897 432
Provisions AAC	-297 218	-111 350
Total Net	3 477 695	3 786 082

AC14 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 184 517 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Endossement effets	3 448 957	1 584 710
Impayés endossement	338475	0
Régies d'accréditif	37	37
Chèques en coffre	421 898	1 721 498
Banques	3 835 892	2 030 845
Fonds de garantie Factoring	133 485	309 293
Caisse	5 773	1 818
Total	8 184 517	5 648 201

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 & CP056 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 22 722 337 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	14 662 164	14 662 164
Réserves consolidées	5 240 909	5 685 482
Réserves consolidées HG	2 118 195	9 899
Modifications comptables	52 449	52 449
Résultats consolidés	635 036	101 621
Résultats consolidés HG	13 584	1 699
Total	22 722 337	20 513 314

P01 : Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 481 333 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	2 075 794	3 414 345
Emprunt leasing	2 055 539	2 248 076
Emprunt BH Equity	350 000	1 050 000
Total	4 481 333	6 712 422

P02 : Provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 17 330 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour risques	17 330	81 500
Total	17 330	81 500

P03 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 624 841 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs locaux d'exploitations	2 177 741	869 767
Fournisseurs étrangers	1 288 127	139 304
Fournisseurs effet à payer	6 908 101	4 011 399
Fournisseurs locaux d'immobilisation	221 013	221 246
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	4 084	4 084
Fournisseurs - factures non parvenues	25 775	26 570
Total	10 624 841	5 272 370

P04 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 543 992 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Dettes envers personnel	268 870	243 572
CNSS & autres Organismes sociaux	213 756	209 102
Etat impôt et taxes Créiteur	1 078 349	615 624
Etat impôt et taxes modification comptables	17 627	17 627
Associés, dividendes à payer	6 304	6 304
Clients- comptes créditeurs	73 993	372
Parties liées	25 386	24 752
Charges à payer	836 697	789 511
Provisions pour risques et charges courantes	23 010	15 650
Total	2 543 992	1 922 514

P05 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 375 359 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Échéances à moins d'un an crédits bancaires	1 392 054	1 652 844
Échéances à moins d'un an crédit leasing	476 757	327 445
Échéances à moins d'un an crédit BH Equity	700 000	700 000
Échéances principal échus	437 807	525 326
Crédit de gestion	10 300 200	9 283 532
Intérêts courus	68 541	78 472
Total	13 375 359	12 567 619

P05 : Concours bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 675 839 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Banques	1 675 839	1 264 514
Total	1 675 839	1 264 514

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 39 085 209 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Ventes Locales	17 406 541	16 571 779
Ventes exonérés	285 806	131 048
Ventes à l'export	21 217 492	16 415 232
Ventes en suspension	357 217	232 867
R.R.R accordés	-181 847	-128 176
Total	39 085 209	33 222 750

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 133 306 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	117 306	131 655
Avance TFP	0	2 411
Reprise sur provision créances clients	16 000	0
Total	133 306	134 066

R03 : Variation de stocks

Le solde de cette rubrique s'élève -715 776 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Variation stocks des encours et PF	-715 776	278 974
Total	-715 776	278 974

R04 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 23 608 121 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Achats matières premières	18 622 475	14 299 022
Achat marchandises	1 394 630	535 742
Variation de stocks	1 152 051	1 862 375
Autres achats	3 357 277	2 658 424
RRR obtenus	-118 312	0
Transfert de charges	-800 000	-475 246
Total	23 608 121	18 880 317

R05 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 953 381 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et Compléments de salaires	2 472 768	2 642 539
Variation Provision congés	39 390	-93 596
Variation Provision primes de rendement	18 400	12 081
Charges sociales légales	422 823	420 968
Total net	2 953 381	2 981 992

R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 387 731 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	131 332	125 353
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 099 098	2 022 042
Dotation aux provisions des stocks	0	19 291
Dotation aux provisions pour risque et charges	8 840	0
Dotation aux provisions des clients douteux	0	75 000
Dotation aux provisions des autres comptes débiteurs	185 867	0
Dotation aux Résorption des charges à repartir	162 380	117 732
Reprise / Provisions	-199 786	-199 606
Total	2 387 731	2 159 812

R07 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 880 071 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance générale	3 644 992	3 623 070
Charges locatives	159 845	181 177
Entretiens et réparations	474 348	473 464
Assurances	136 531	119 587
Frais études & recherches	104 665	89 284
Frais de marketing	49 005	86 178
Honoraires	492 624	528 803
Commissions sur ventes	492 454	312 711
Publicités et cadeaux	128 268	116 967
Transports, déplacements et réceptions	1 298 964	821 006
Frais de communication	36 202	37 606
Commissions bancaires	336 617	368 013
Commissions factoring	311 464	216 640
Jetons de présence	45 000	45 000
Impôts et taxes	136 555	132 412
Amendes & Pénalités	33 598	37 850
Transferts de charges ACE	-1 061	-61 208
Total	7 880 071	7 128 562

R08 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 543 849 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'emprunts	2 379 495	2 313 425
Produits financiers	-410	-737
Pertes de change	179 197	288 412
Gains de change	-14 433	-107 990
Total net	2 543 849	2 493 110

R09 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 396 121 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Gain sur cession	326 391	160 045
Différence de règlement	208	446
Profits exceptionnels	13 345	1 120
Produits divers	56 177	9 662
Total	396 121	171 273

R10 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 921 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2024	31/12/2023
Amendes et pénalités	114 679	251 898
Différence de règlement	16 242	1 406
Total	130 921	253 304

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Office Plast qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 20 590 558 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice après modifications comptables s'élevant à 635 036 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation et évaluation des stocks

➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2024 pour une valeur nette de 12 157 842 dinars et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 25 % du total des actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice, les valeurs sont ramenées à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût. Selon la norme comptable n° 4 relative au Stock, l'évaluation à la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous du coût de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks, nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner et assister les opérations de prise d'inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice.
- S'assurer de l'exactitude des quantités employées pour la valorisation des stocks.
- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Rapprocher les coûts d'entrée des stocks de matières premières et des stocks de pièces de rechange par rapport à la moyenne des prix d'achat de l'exercice et le cas échéant par rapport au coût de l'exercice précédent dans la mesure où des articles n'ont pas fait

l'objet d'achat en 2024. Les écarts ainsi identifiés font l'objet des analyses et des justifications nécessaires.

- Analyser les coûts de production des produits finis et des produits semi-finis par rapport au coût de production de l'exercice précédent et par rapport au coût de production des articles appartenant à la même famille. Les incohérences ainsi identifiées font l'objet de travaux de justifications nécessaires ;
- Examiner l'exactitude du système de calcul de coût des produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente ou bien des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks ; et
- Identifier l'existence des articles à rotation lente ou bien les articles obsolètes et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.

4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

➤ Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 16 mai 2025

Le Commissaire Aux Comptes
UNIVERS AUDIT Sarl
Elyes MAATKI